



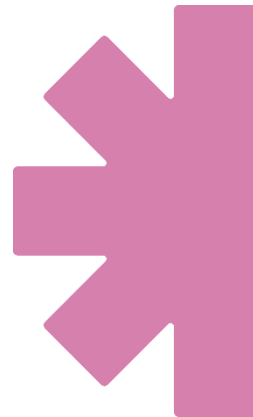
Association québécoise pour le loisir
des personnes handicapées

PLAN DIRECTEUR

Être responsable de l'accompagnement



Être responsable de l'accompagnement



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette formation vise l'apprentissage de notions d'intégration et de droits de la personne handicapée pour bien soutenir les personnes accompagnatrices et se détaille en quatre objectifs :

1. Développer une compréhension de ses rôles et responsabilités en tant que responsable de l'accompagnement;
2. Connaître les rôles et responsabilités du personnel d'accompagnement et des différents acteurs;
3. Développer une compréhension du rôle de la personne accompagnatrice dans une équipe d'animation;
4. Développer des compétences dans l'encadrement et le soutien du personnel d'accompagnement.

CLIENTÈLES VISÉES

Type de milieux

Toutes personnes qui gèrent ou qui encadrent un programme d'accompagnement faisant de l'intégration sur le terrain (par exemple: Personnes coordonnatrices; responsables du camp de jour; responsables de sites; responsables du programme d'accompagnement; Technicien ou technicienne en éducation spécialisée du camp de jour)



Type d'emploi

Toutes personnes qui gèrent ou qui encadrent un programme d'accompagnement faisant de l'intégration :

- * Personnes coordonnatrices;
- * Responsables du camp de jour;
- * Responsables de sites;
- * Responsables du programme d'accompagnement;
- * Technicien ou technicienne en éducation spécialisée du camp de jour.

Expérience

Aucune expérience n'est nécessaire pour suivre cette formation

Il est nécessaire de compléter le module 1 remis en asynchrone avant la formation.

DURÉE ET MODALITÉS

- * 4 heures (en un bloc ou deux blocs)
- * En ligne (synchrone)

ÉVALUATION

Plusieurs modalités d'évaluation peuvent être utilisées par la personne formatrice. Si la personne formatrice a des doutes, il est recommandé d'interpeller la personne participante.

CERTIFICATION

Chaque personne participante recevra une carte d'accréditation qui est reconnue par le réseau du loisir pour les personnes handicapées partout au Québec.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES

La formation se divise en cinq modules :

1. Mise à niveau des connaissances sur l'accompagnement
2. Cadre légal
3. Rôles et responsabilités
4. Encadrement et soutien de la gestion de comportements
5. Modelage et rôle-conseil

À la fin de la formation, les personnes participantes doivent être en mesure de :

1. Comprendre les rôles et responsabilités de tous les acteurs de l'intégration en camp de jour

Modules associés	Modules 1 et 3
-------------------------	----------------

2. Développer l'expérience inclusive de loisir dans son camp de jour

Modules associés	Module 1 et 2
-------------------------	---------------

3. Développer une trousse à outils pour faciliter l'intégration des jeunes handicapés concernant les sujets suivant les désorganisations, les avis disciplinaires, les arrêts d'agir et situation particulière

Module associé	Module 3, 4 et 5
-----------------------	------------------

4. Connaître les responsabilités légales

Module associé	Module 2
-----------------------	----------

5. Connaître les pratiques à proscrire et à privilégier au niveau des accommodements raisonnables en camp de jour

Modules associés	Modules 2 et 4
-------------------------	----------------